



Groupe FN RBM

## SEANCE PLENIERE DES 2 ET 3 FEVRIER 2017

### Question orale posée par Thierry Viallon, Conseiller régional du groupe FN RBM (article 19 du Règlement Intérieur) :

Madame la Présidente,

Lors de vos vœux, vous avez fait allusion à la création d'un « Parc de loisirs régional d'envergure nationale » en Occitanie.

Nous nous posons de légitimes interrogations quant à vos propos. En effet, si - au-delà de l'effet d'annonce - votre projet venait à voir le jour, il aurait des conséquences financières et budgétaires importantes pour notre collectivité qui sera, à n'en pas douter, partie prenante et donc cofinanceur de cette nouvelle structure touristique.

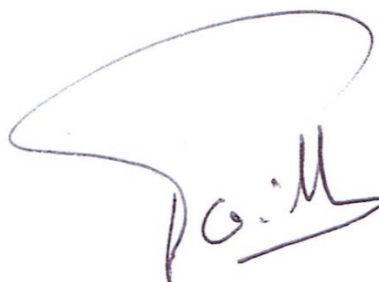
Nous ne pouvons que faire part de notre inquiétude quant à votre initiative, car nous avons sous les yeux un exemple de fiasco dû à votre prédécesseur Martin Malvy. En effet, la précédente « aventure » touristique de feu la Région Midi-Pyrénées, Cap Découverte, est depuis sa création un « gouffre » financier que la Cour Régionale des Comptes a régulièrement dénoncé, rappelant en 2013 que son coût depuis ses débuts avoisinait les 90 millions d'euros en investissement et fonctionnement, « *un montant sans commune mesure avec le résultat finalement atteint et qui traduit l'échec du projet initial* ».

En outre, un parc de loisir est avant tout une entreprise qui doit être rentable. Or, vous n'êtes pas sans savoir que le parc de loisirs Disney Paris, pourtant poids lourd incontesté du secteur, a enregistré un déficit record de 705 millions d'euros pour l'exercice 2015 – 2016, consécutif à la baisse de fréquentation suite aux attentats qui ont endeuillés notre pays et au climat anxiogène dû à la menace terroriste. Or, à ce stade, il ne nous apparaît pas que la politique mise en œuvre par le gouvernement socialiste soit en mesure de rassurer les touristes tant français qu'étrangers et d'inverser cette tendance à la baisse.

Enfin, il convient de rappeler que l'un des seuls parcs de loisirs français à tirer son épingle du jeu, Le Puy-du-Fou, doit avant tout sa réussite – ne vous en déplaise – à son thème, à savoir l'histoire de la Vendée avec ses racines catholiques et royalistes et la lutte de ses habitants pour défendre leur identité et leur culture. Vous ne pourrez pas, selon nous, faire l'impasse sur les dimensions historique et identitaire de notre territoire, étant entendu que celles-ci ne doivent pas faire l'objet d'une réécriture politique.

Ainsi, pour notre part, nous ne pensons pas que vos antiennes que sont la laïcité et l'égalité hommes-femmes, thèmes qui frisent chez vous l'obsession, puissent constituer le fil rouge d'une future structure à thème et qu'un « Laïci-Parc » ou qu'un « Egali-Parc » connaîtra le même sort que le parc vendéen de M. de Villiers !

Merci, Madame la Présidente, de bien vouloir nous éclairer sur vos intentions, tant sur l'aspect juridique et financier de cette future structure touristique, que sur le niveau de participation de notre collectivité ou que sur le côté « artistique », « thématique » de ce parc de loisirs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thierry Viallon', with a large, sweeping flourish above the name.

**Thierry VIALLON**